



Service Diocésain
de Formation Permanente

1 rue de Berry 41000 Blois
02 54 57 26 67
formation@catholique-blois.net

Invitation de la
COMMISSION MUSIQUE ET LITURGIE
A une matinée de formation

Samedi 17 mars 2018
9h30 à 13h

à la Maison Diocésaine 7 rue d'Artois à Blois
suivie pour ceux qui le souhaitent
d'un repas partagé et d'une visite de Blois

PRIER LE PERE DANS LA LITURGIE EUCHARISTIQUE DE LA THEORIE A LA MISE EN PRATIQUE

Vous êtes tous invités

Que vous soyez acteurs au service de la liturgie
Que vous participiez à l'eucharistie dans l'assemblée
Ou que vous ayez simplement envie d'approfondir votre prière au Père.

Au programme

:

9H-9H30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H30-10H30 « **LA PRIERE AU PERE DANS LA LITURGIQUE DE LA MESSE** »
Monseigneur Jean-Pierre Batut, Evêque de Blois

10h30-10h45 PAUSE

10h45-11h INFORMATIONS DIVERSES (ET/OU REPONSES AUX QUESTIONS)

11h-11h45 « **LA MISE EN PRATIQUE DU CHANT DU NOTRE PERE DANS SA NOUVELLE FORMULE** »
Georges Abdallah, de la Commission Musique et Liturgie et Chef de chœur professionnel

11H45-12H45 « **LE NOTRE PERE : PRIERE JUIVE OU CHRETIENNE ?** »
Le Père Jean-Robert Armogathe, Professeur émérite à l'Ecole des Hautes Etudes (Sorbonne)

12h45-13h : ECHANGE AVEC LES INTERVENANTS

13H-14H30 : REPAS PARTAGE

14H30-17H : VISITE DE BLOIS

MERCI DE DIFFUSER CETTE INVITATION AUTOUR DE VOUS

Formation proposée
par la Commission Musique et Liturgie
**PRIER LE PERE DANS LA LITURGIE EUCHARISTIQUE
DE THEORIE A LA MISE EN PRATIQUE**
Le 17 mars 2018
9h30-13h

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 12 mars 2018

A Bénédicte Samain 3 rue Pierre de Blois 41000 Blois Tel : 06 45 73 52 39
Mail : musique-et-liturgie@blois-catholique.net;

Nom et Prénom :

Courriel :

Tel :

Secteur paroissial :

je suis

- ✓ Choriste
- ✓ Chantre/Animateur
- ✓ Chef de chœur
- ✓ Instrumentiste
- ✓ Je participe à l'eucharistie dans l'assemblée.

- ✓ Prêtre,
- ✓ Laïc
- ✓ Consacré

Je m'inscris à la matinée de formation oui non

Je participerai au repas partagé : oui non

Je souhaite participer à une visite de Blois : oui non